

Département de l'Hérault Commune de CERS

N° INSEE 34-073



REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU approuvé



Pièce 5.1 – LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Révisions générale prescrite par délibération du :	Révisions générale arrêtée par délibération du :	Révisions générale approuvée par délibération du :
7 avril 2008	6 décembre 2010	

Dossier n°08-5290

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES et URBANISME



ZAE La Baume - Bât H
34 290 SERVIAN
Tél. 04 67 39 91 40
Fax 04 67 39 91 41
e-mail : bureau @ bet-bei.fr

Code nom officiel de la servitude	Référence du texte instituant la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte qui a institué la servitude sur le territoire du POS	Ministère et service Départemental responsable de la servitude
AC2 Site classé du Canal du Midi.	Arrêté du Ministère de l'Environnement NOR : ENU-N 97 60104A	Canal du Midi	4 avril 1997	Ministère de l'Environnement DIREN Languedoc Roussillon
AS1 Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection des eaux potables et minérales.	. Art.L20 du Code de la santé Publique modifié par l'article 7 de la loi n°64-1245 du 16.12.1964. . Décret n°61-859 du 01.08.1961 . Modifié par les décrets n°67-1093 du 15.12.67 et n°89-3 du 03.01.89	. Forage du Moulin . Forage de Port Soleil		Ministère de la solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale
EL6 Servitude grevant les terrains nécessaires aux routes nationales et aux autoroutes.	. Ordonnance n°58-1371 du 23 décembre 1958. . Décret n°58-1316 du 23 décembre 1958.	. RN 112 / RD 612 . Autoroute A9		Ministère de l'Equipement, du Logement, des Transports et de la Mer.
I3 Servitude relative à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz.	Loi du 15.06.06 modifiée par les lois du 19.07.22; 13.07.25 et 04.07.35. Décrets du 27.12.25; 17.06.58; 12.11.58; 06.10.67. Art.35 de la loi n°46-628 du 08.04.46. Ordonnance n°58-997 du 23.10.58. Décret n°67-886 du 06.10.67. Décret n°85-1108 du 15.10.85. Décret n°85-1109 du 15.10.85.	Canalisation de gaz Montpellier-Béziers.		Ministère de l'Industrie e de l'Aménagement du Territoire.

Code nom officiel de la servitude	Référence du texte instituant la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte qui a institué la servitude sur le territoire du POS	Ministère et service Départemental responsable de la servitude
I4 Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques	Loi du 15.06.06 modifiée par les lois du 19.07.22; 13.07.25; 04.07.35. Décrets des 27.12.25; 17.06.38 et 12.11.38 Décret n°67-885 du 06.10.67 Art.35 de la loi n°46-628 du 08.04.46 Ordonnance n°58-997 du 23.10.58 Décret n°85-1109 du 15.10.85 Circulaire n°70-13 du 24.06.70	. Ligne 63 KV St Vincent – VIAS . Ouvrages projetés : Ligne à 2 circuits de 63 KV St Vincent-Vias St Vincent- Baldi	22.07.1931 et 20.06.1945	Ministère de Industrie CRTT Sud Ouest Toulouse
Int1 Servitude relative au voisinage des cimetières	Décret du 7 mars 1808 Code de l'administration communale Aert.442 et 443	Cimetières communaux		Ministère de l'intérieur Mairie de Cers
PM1 Servitude résultant des plans d'expositions aux risques naturels prévisibles (MAJ PAC)	Loi n°82-600 du 13.07.1982 Décret n°84-328 du 03.05.84 Loi n087-565 du 22.07.1987 Circulaire n°88-67 du 20 juin 1988	Partie Sud du territoire communal	Approuvé par arrêté du 11 septembre 2000	Ministère de l'Environnement
PT2 Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.	Art. L 54 à L 56, R 21 à R 26 et R 39 du Code des postes et des Télécommunications	- Liaison hertzienne Agde /Béziers Lorraine - servitudes radioélectriques de Béziers/Le ROUAT à AGDE/MONT SAINT LOU	CORESTA Avis CCT 1579 du 30.08.90 N°ANFR 0340140166	Ministère des Postes et télécommunication Ministère de l'intérieur

Code nom officiel de la servitude	Référence du texte instituant la servitude	Détail de la servitude	Date de l'acte qui a institué la servitude sur le territoire du POS	Ministère et service Départemental responsable de la servitude
<p>PT3 Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques</p>	<p>Art. L 46 à L 53 et D 408 à D 411 du Code des Postes et des Télécommunications</p>	<p>. Capetang-Montpellier-Sète Câble n°489-03 CR521 . Lignes et installations télégraphiques et téléphoniques . Liaison souterraine interurbaine de télécommunications n°F407 Narbonne-Montpellier . Capetang-Montpellier-Sète Câble n°489-03 CR521 . Lignes et installations télégraphiques et téléphoniques</p>	<p>Arrêté ministériel n°5945 du 25 octobre 1989</p>	<p>Ministère des Postes et des Télécommunications</p>
<p>T1 Servitude relative aux chemins de fer</p>	<p>Loi du 15 juillet 1945 Article 6 du décret du 30 septembre 1937 modifié</p>	<p>Voie ferrée Bordeaux-Marseille</p>		<p>Ministère des transports</p>
<p>T5 Servitude aéronautique de dégagement et Incidence du Bruit</p>	<p>Art L281-1 à L281-4 Art R 241-1, D 242-1 à D 242-14 Code de l'Aviation civile Décret n°97-607 du 31 mai 1997 relatif aux plans d'exposition aux bruits</p>	<p>Aérodrome de Béziers-Vias</p>	<p>APPM du 24 avril 2001</p>	<p>Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement DDE 34</p>
<p>T8 Servitude radio-électrique de protection des installations de navigation et d'atterrissage</p>	<p>Art L54, L55 et L56 du Code des Postes et des Télécommunications Art L57 à L62 Art 54 à L62, R21 à R23 du Code des Postes et des Télécommunications Arrêté interministériel du 21.08.1953 modifié par l'Arrêté interministériel du 16.03.1962</p>			